

**COMPTE-RENDU de REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**SEANCE du 24 septembre 2015**

Le Conseil Municipal s'est réuni en séance ordinaire le 24 septembre 2015, à 20 H 30, sous la présidence de Monsieur Jean-François FARENC, Maire de Blanot.

Tous les conseillers en exercice étaient présents à l'exception de Françoise Gardette, Florence Guirlin, David Marmelat et Cyrille Godinot excusés.

Le compte-rendu de la séance précédente entendu et approuvé, un Conseiller demande la modification de l'ordre du jour afin d'étudier en premier le point 8, concernant la circulation sur la voie communale N°9. Les membres présents donnent leur accord.

**I- CIRCULATION SUR LA VOIE COMMUNALE N°9**

Après l'accident survenu sur la voie communale N°9 au bourg de Blanot, entraînant la mort d'un chien, le propriétaire de l'animal et sa famille demandent à la municipalité de prendre les mesures pour sécuriser cette voie communale étroite où les véhicules passent trop vite.

Le Conseil étudie les possibilités pour réguler la vitesse sur cette route et décide de placer dans les deux sens des panneaux d'interdiction de passage sauf riverains, ainsi que de limiter la vitesse à 25 Km/Heure.

La commission voirie se réunira pour établir un plan de limitation de vitesse pour la circulation dans les hameaux et le long de la route départementale à l'entrée du bourg et rue principale.

**II- PRET POUR TRAVAUX ASSAINISSEMENT**

Le 1<sup>er</sup> adjoint expose au conseil les deux propositions établies, par la banque postale et la Caisse d'Epargne, pour un prêt sur 20 ans afin de financer les travaux de mise en séparatif du réseau assainissement au bourg de Blanot.

En tant qu'employé de la poste, Monsieur le Maire informe le conseil qu'il ne souhaite pas prendre part au vote. Le Conseil étudie les caractéristiques de chaque banque et à 4 voix pour, une voix contre et une abstention, décide de retenir le taux le moins élevé.

Une demande de mise à disposition de fonds en attente du versement des subventions attribuées sera décidée lors d'un prochain conseil municipal. "

**III- DISPOSITIF DE PRE-FINANCEMENT A TAUX ZERO au titre du FCTVA**

L'Etat a mis en place un dispositif de prêt à taux zéro à contracter auprès de la Caisse des Dépôts et de Consignation, pour versement anticipé de 70% du fonds de Compensation de la TVA sur un montant de 70 % des investissements inscrits au budget primitif 2015.

Considérant les travaux inscrits au budget assainissement, le conseil décide de déposer un dossier afin de bénéficier de ce dispositif.

**IV- AMENAGEMENT DE LA FORET COMMUNALE DE BLANOT**

Monsieur le Maire présente le document d'aménagement de la Forêt Communale de Blanot établi par les services de l'Office National des Forêts pour une durée de 20 ans. Il expose les objectifs définis dans la durée, les travaux d'entretien à réaliser et les propositions d'amélioration des peuplements forestiers.

Le conseil étudie les plans et les solutions sylvicoles. Toutefois avant de s'engager sur le programme proposé, il est demandé au service aménagement de l'ONF de venir apporter des éclaircissements et des modifications pourront être envisagées.

**V- REGLEMENT INTERIEUR fixant les dispositions relatives à l'organisation du travail**

Le conseil donne un avis favorable à la rédaction d'un règlement intérieur qui permettra de cadrer l'organisation du travail pour tout le personnel de la commune. Ce document sera soumis à l'approbation de la Commission Technique Paritaire du centre de Gestion de la fonction publique territoriale et signé par les agents communaux.

<b>COMPTE-RENDU de REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL</b> <b>SEANCE du 24 Septembre 2015 (Suite)</b>
---

**VI- SCHEMA DE MUTUALISATION des services de la Communauté de Communes du Clunisois**

La Loi 2015-991 du 7 août 2015 portant sur la nouvelle organisation territoriale, précise que le rapport relatif aux mutualisations de services et le projet de schéma afférent doivent être approuvés par les membres des communautés de communes avant le 31 décembre 2015.

La communauté de communes du Clunisois a réalisé en fin d'année 2014 une enquête auprès des 36 communes adhérentes pour faire un diagnostic en prenant en compte le fonctionnement actuel et les souhaits des communes s'inscrivant dans un schéma de mutualisation.

Le Conseil prend connaissance du rapport établi définissant : un état des lieux, les objectifs de la mutualisation, les orientations, les conséquences entraînées. Après discussion, cette étude est validée à l'unanimité.

**VII- PROPOSITION D'ADHESION A LA FONDATION DU PATRIMOINE**

Les membres du bureau du comité de restauration de l'église de Blanot ont rencontré le Maire afin de présenter un état des travaux à réaliser. Ces travaux pourraient en partie être financés par une souscription via la Fondation du patrimoine qui apporterait son soutien logistique et une aide financière. Ce dispositif prévoit l'adhésion de la collectivité à cet organisme de droit privé.

Dans ces conditions, afin de bien cerner le fonctionnement de la Fondation du patrimoine, le conseil souhaite obtenir des renseignements complémentaires avant de se prononcer sur une adhésion.

**VIII- POSTE DE SECOURS ELECTRIQUE AUX GROTTES**

Deux devis ont été établis pour la réfection du circuit électrique aux grottes, suite au dysfonctionnement du poste de secours, et une demande de prise en charge a été déposée auprès de l'assurance.

- Le conseil :** 1/ étudie les devis et choisit l'entreprise pour la réalisation de ces travaux début 2016  
2/ sollicite une aide parlementaire  
3/ mandate Monsieur Vergnaud pour rencontrer l'expert désigné par l'assurance

**IX- COMPTE-RENDU DES COMMISSIONS**

**1/ Commission d'appel d'offres** Cette commission s'est réunie pour l'examen des offres déposées dans le cadre des travaux d'assainissement. Cinq entreprises ont répondu à l'appel d'offres. Un diagnostic a été réalisé par le bureau d'études, permettant de comparer les dispositions techniques, les offres de prix, l'organisation pratique. Des notes et des appréciations ont été portées sur l'analyse.

Une des entreprises propose une variante technique avec baisse de son tarif.

Le Conseil étudie les documents et décide de conserver 3 entreprises sur les 5, les deux propositions écartées présentant un mauvais rapport technique.

Des précisions dans leur organisation seront demandées aux entreprises retenues, et le choix définitif sera voté mercredi 30 septembre prochain.

**2/ Saison touristique aux grottes** On note une bonne fréquentation avec 6600 entrées, soit 1200 de plus qu'en 2014. Le bilan financier définitif sera présenté en novembre.

**3/ Réunion de concertation pour l'accueil de personnes réfugiées** Monsieur le Président de la CC du clunisois a invité les associations à caractère de services et d'accueil, les élus, et les habitants des communes, à participer à une première réunion permettant de faire un état des lieux des moyens disponibles pour l'accueil de réfugiés (logements, moyens de déplacement, encadrement administratif...)

La prochaine réunion est fixée en octobre et Anne Pariset représentera la commune de Blanot, sachant que la municipalité est prête à faire les petits travaux nécessaires pour l'accueil d'une famille dans les anciens locaux scolaires à l'étage du bâtiment Mairie.

<p style="text-align: center;"><b>COMPTE-RENDU de REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL</b> <b>SEANCE du 24 Septembre 2015 (Suite)</b></p>
---

**4/ Réunion pour l'embellissement de la commune** La grande participation des habitants à cette rencontre, a permis un échange intéressant et de nombreuses propositions ont été faites dont la faisabilité devra être étudiée : fleurissement des hameaux, aménager et faire fonctionner le four à pain, aménager la cuisine de la salle communale, mettre en place un jardin collectif, installer des jeux d'enfants, mettre en valeur la mare, mettre en valeur la « fontaine du plâtre », entretenir des chemins de balade...

Le conseil souhaite que ces projets soient portés par des groupes d'habitants. Le cas échéant, l'information et le financement pourront être assurés par la commune lorsque ce sera demandé par le porteur de projet.

**X- QUESTIONS DIVERSES**

**1/ Animation Randy Family** Le 28 mai 2016 sera organisé sur la commune l'animation « Randy Family ». L'association organisatrice apportera les précisions sur le déroulement de cette journée festive.

**2/ Ramassage des ordures ménagères de l'auberge du Saint Romain** Un accord a été conclu avec le syndicat de ramassage de Lugny.

Le Maire, Jean-François FARENC